

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT-LÉON-SUR-L'ISLE
Procès-verbal du conseil municipal
Du mardi 07 novembre 2023 à 20h30**

L'an deux mil vingt-trois, le mardi 07 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Léon-sur-l'Isle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie dans la salle du conseil, sous la Présidence de Monsieur Gérard SAURIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19
Nombre de Conseillers Municipaux présents : 13
Date de la convocation du Conseil Municipal : 02 novembre 2023

PRESENTS : SAURIN Gérard, TARIS Joël, CELERIER Frédéric, BONNET Nicole, CHAUMARD Laetitia, BERTAUX Audric, DELAGE Sandra, GARCIA Émilie, NAUDET Julie, NOUGEIN Marine, RIDOIN Stéphane, PRIGENT Jacky, QUEVAL Gérard

POUVOIRS :

- MELOTTI Marc à BERTAUX Audric
- REGONESI Benjamin à RIDOIN Stéphane
- COUDERC Vanessa à CHAUMARD Laetitia
- PEYROUNY Sandrine à TARIS Joël
- ZAUZERE Maïté à NOUGEIN Marine

ABSENT : BONHOMME Régis

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, la séance est déclarée ouverte à 20h30.
Madame BONNET Nicole est désignée secrétaire de séance.

1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2023

Adopté à l'unanimité

2° SDE 24 - TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS TELECOM//FILS NUS > 4 KM LA CITÉ – 2ème phase (pharmacie) – Secteur 11

TTC 35 263.86 Euros

Subvention État et Département

Adopté à l'unanimité

3° SDE 24 - TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC – « EP//FILS NUS > 4 KM LA CITÉ tranche 2 phase 2 – arm 410 » – secteur 11

HT 38 753.53 à charge de la Commune

Adopté à l'unanimité

4° APPROBATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC CONSENTIE À LA SOCIÉTÉ API DISTRIBUTION SAS POUR L'IMPLANTATION D'UN COMMERCE DE PROXIMITÉ

Adopté à la majorité

Abstention : Gérard QUEVAL

5° VENTE DE LA PARCELLE AC 429 ET AC 430 D'UNE SUPERFICIE DE 120M² CHEMIN DU PELOU

Prix de vente fixé à 7 Euros le m²

Adopté à la majorité

Abstention : Stéphane RIDOIN, Benjamin RÉGONESI

6° DÉCISION MODIFICATIVE N°4 – VIREMENT DE CREDIT

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante qu'il y a lieu de réaliser un virement de crédit concernant les cautions des logements communaux. Ces dernières n'ont pas été restituées pour financer des travaux au sein des logements dégradés aux départs des locataires. Le total de ces cautions s'élève à 4 656.42 €.

D'autre part, suite à l'emprunt réalisé pour les travaux concernant les réseaux d'eaux usées de la Cité Nouvelle, les intérêts d'emprunts et dettes au comptes 66111 ont été sous évalués compte tenu d'une libération anticipée d'une partie l'emprunt en 2022.

En conséquence, il y a lieu de prendre la décision modificative suivante :

Voir tableau ci-après

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
66111 - intérêts réglés à l'échéance	6 210,00 €	70878 - remboursement frais par d'autres redevables	4 789,00 €
615221 - entretien et réparation bâtiments	-2 210,00 €		
O23 - virement à la section d'investissement	789,00 €		
TOTAL	4 789,00 €	TOTAL	4 789,00 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
165 - dépôts et cautionnement reçus	4 789,00 €	021 - virement de la section de fonctionnement	789,00 €
1641 - capital des emprunts	-4 000,00 €		
TOTAL	789,00 €	TOTAL	789,00 €

Adopté à l'unanimité

7° AIDE POUR LA SPA

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que l'Union des Maires, a pris contact auprès des élus de la commune afin d'attirer leur attention sur la situation précaire que connaît actuellement la SPA de Périgueux.

En effet, depuis plusieurs semaines, la SPA de Périgueux rencontre d'énormes difficultés financières liées à l'épidémie de la maladie de Carré qui sévit au refuge depuis le 12 août dernier.

Après discussion avec l'assemblée délibérante, Monsieur le Maire propose une participation de 200 €.

<u>Dépenses de fonctionnement</u>		<u>Dépenses de fonctionnement</u>	
60632 Fournitures petit équipement	-200,00 €	6513 Aide exceptionnelle	+ 200,00 €

Adopté à l'unanimité

8° MOTION DE DEFIANCE QUANT AUX PRATIQUES DU SMD3

Le Conseil Municipal de Saint Léon sur l'Isle porte-parole de ses administrés exprime sa vive inquiétude quant aux pratiques du SMD3 dans la gestion des déchets.

Adopté à la majorité

Abstention : Marc MELOTTI, Joël TARIS

9° DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Pas de Dossier

10° INFORMATIONS DU MAIRE

- Vote pour la prime du pouvoir d'achat au conseil de décembre
- Centre de Santé – Début des Travaux en décembre
- Isolation de l'école de Saint-Léon-sur-L'Isle
- Concert du vendredi 19/07/2023 « La Dame Rouge »

Fin de séance : 21h58

La secrétaire de séance

Mme Nicole BONNET